

La lettre de l'arboriculture

SFA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ARBORICULTURE

janvier
février
2020

n°92

Le chancre coloré
DU PLATANE

LE ROSEAU SUCRÉ

LES JOURNÉES
DE L'ARBRE
Arboretum des Barres

LES GÉANTS
de Balavaux

Préserver
LES PATRIMOINES ARBORÉS





Association loi 1901
Chemin du Mas – 26780
Châteauneuf-du-Rhône
www.sfa-asso.fr
secretariat@sfa-asso.fr

Conseil d'administration

Président : Laurent Pierron
Trésorier : Yann Jéga
Secrétaire : Gérard Ferret

Administrateurs

Florent Breugnot, Damien Champain,
Bertrand Champion, Dominique Champonnier,
Julien Claptien, Yann Coulange, Etienne Desruenne,
Louis Dubreuil, Gérard Ferret, Valentin Hello,
Vincent Jeanne, Yann Jéga, Jean-François Le Guil,
Christian Leclerc, Laurent Pierron, Sylvain Pillet,
Baptiste Poirier, Stéphane Rat

Rédactrice en chef

Yaël Haddad

Comité de rédaction

Corinne Bourgery, Édith Mühlberger,
Aurélie Derckel, Paul Verhelst,
Jean-Jacques Segalen, Philippe Coulon,
Jérôme Beuruelle, Dominique Champonnier

Éditeur Société française d'arboriculture

Directeur de publication Laurent Pierron

Imprimeur

SFA – Chemin du Mas
26780 Châteauneuf-du-Rhône

Mise en page

Florence Dhuy

Photo de couverture

ASSA
Jeune mélèze

Dépot légal : À parution

ISSN : 1957-6641

Société française d'arboriculture

Espaces de rencontres et d'échanges entre les acteurs de l'arboriculture ornementale

Adhérer à la SFA c'est :

- Appartenir à un réseau d'acteurs de toute la filière arboriculture ornementale
- Être informé de la vie de la filière
- Contribuer au progrès de la filière

Une organisation collégiale fédératrice

- Institutionnels, collectivités territoriales
- Entreprises, prestataires de service
- Concepteurs, experts, gestionnaires
- Enseignants, chercheurs, vulgarisateurs
- Praticiens, fournisseurs
- Amateurs

Vos correspondants régionaux, administrateurs de la SFA

Région Île-de-France

Stéphane Rat : s.rat@elagage-hevea.com

Florent Breugnot : florent.breugnot@aucoeur-delarbre.fr

Région Nord-Est

Étienne Desruenne : etiennedesruenne@me.com

Julien Claptien : julien.claptien@wanadoo.fr

Région Centre Ouest

Yann Coulange : yanncoulange@yahoo.fr

Damien Champain : denez.champain@hotmail.fr

Région Sud-Est

Baptiste Poirier : lamainalarbre@gmail.com

Jean-François Le Guil : jf.leguil@drome.cci.fr

Région Sud-Ouest

Sylvain Pillet : sylvainpillet@yahoo.fr

Bertrand Champion : larboristerie@outlook.fr

Un monsieur a dit : « Il faut avoir l'ambition de faire le tour du monde pour réussir à faire le tour de son village ».

Je trouve que c'est une belle maxime et un beau leitmotiv pour avancer dans son quotidien, je crois que l'ambition modérée et respectueuse est l'un des plus beaux moteurs pour réaliser ses rêves. Je vous souhaite donc à toutes et tous d'être amiteux (tieuse), de réaliser vos rêves, de faire aboutir vos projets, et vous souhaite tout le meilleur pour vous et vos proches pour cette année 2020.

Il est souvent de tradition de dresser des bilans du temps passé, de prendre des bonnes résolutions, de se dire que cela sera mieux cette année. Mais est-ce vraiment utile ? N'est-ce pas simplement essayer de se donner bonne conscience ?

Si je me penche quelques minutes sur le chemin parcouru en près de 3 ans dans ce rôle de représentant de la SFA, il me semble qu'il y a eu du changement, mais doit-on se contenter de cela ? J'en doute, et de façon très pragmatique oui la structure physique de la SFA évolue. Nous avons maintenant à nouveau une personne salariée, la lettre de l'arboriculture est passée à une parution bimestrielle, vous allez découvrir sous peu « La chronique de l'arbre », une publication dématérialisée courte, traitant de sujets aussi variés qu'indispensables, à destination des adhérents mais aussi avec pour objectif principal une diffusion auprès du grand public, des administrations...

Il y a encore des pistes de progression importante mais qui ne dépendent plus seulement du CA de la SFA mais bien de vous, des adhérents, des partenaires. Par exemple comme le font le GECAO, ARBORESCO, l'ASSA, vous pouvez participer à la vie de la lettre en écrivant sur un sujet qui vous touchent, un chantier, d'une action que vous avez eue pour promouvoir votre métier, l'arbre... Pas

besoin d'être Victor Hugo, il suffit juste de vouloir partager.

Et puis il y a aussi la condition de l'arbre, je ne sais pas si elle se dégrade ou si la présence active du GNSA sous la tutelle de Thomas Brail, qui dénonce aux quatre coins de France les nombreuses campagnes d'abattage, nous fait prendre conscience d'une triste réalité nationale.

C'est à chacun des adhérents de la SFA en fonction de ses propres convictions de s'engager ou pas pour soutenir le GNSA et/ou les collectifs qui se mobilisent. Une association est vivante quand ses membres le sont sur le terrain. Vous voulez souvent que la SFA s'engage sur tel ou tel sujet, mais la SFA ce n'est pas seulement 18 membres d'un CA, la SFA c'est près de 500 membres répartis sur tout le territoire, c'est 500 personnes qui peuvent apporter leur soutien à des actions comme celle du GNSA.

Aujourd'hui l'avenir de la SFA est dans les mains de ses adhérents et non pas des membres du CA. À vous de jouer, si j'ai un souhait à faire pour cette nouvelle année cela sera celui-là.

Que chacun prenne conscience que la SFA ce n'est pas seulement un conseil d'administration, mais que chacun à son niveau peut agir pour faire vivre cette asso.

Encore une fois une très belle année à toutes et tous.

Laurent Pierron, président bénévole



Dates de remise des articles pour les prochaines Lettres

LETTRE 93, MARS AVRIL 2020

20 janvier

LETTRE 94, MAI JUIN 2020

23 mars

SOMMAIRE

Le saviez-vous 2

Actualité 4

Publications 5

Auxiliaires, ravageurs et maladies 6

Botanique 9

Tribune technique 11

Les adhérents communiquent 12

Nos partenaires 18

Offres d'emploi 24

L'Union internationale pour la conservation de la nature annonce des chiffres inquiétants avec une menace d'extinction de 42% de nos espèces européennes. Les sorbiers, les marronniers et les lauriers seraient parmi les plus concernés. Les menaces qui pèsent sur notre biodiversité diffèrent d'une espèce à l'autre mais quelques causes demeurent communes, explique l'UICN, au premier rang desquelles les espèces invasives. Elles agissent de deux façons : par l'apport de maladies et parasites et par concurrence directe. Le marronnier commun a été classé « vulnérable » suite aux fortes attaques de la mineuse *Cameraria ohridella*. A de telles menaces s'ajoutent bien évidemment la déforestation et le développement urbain. L'extension de terres agricoles, les incendies, le changement climatique et le tourisme sont autant de facteurs de disparition. L'UICN appelle l'Union européenne à œuvrer de manière globale à la survie de ce patrimoine biologique, puisqu'il n'est plus à démontrer combien les

Plus de 40% des espèces d'arbres menacées en Europe

arbres sont indispensables, y compris comme source de nourriture et d'abris pour d'innombrables espèces animales. Avant fin 2020, l'UICN souhaite publier une liste mondiale exhaustive des plus de 60 000 espèces menacées...

D'après Clémentine THIBERGE
in Le Monde des 29-30 septembre 2019



▲ Dégâts de mineuse du marronnier

▼ Illustration symptôme d'une attaque de *Xylella* sur *Polygala myrtifolia*



La bactérie de l'olivier est parmi nous...

Ça y est, la bactérie *Xylella fastidiosa* est détectée sur les oliviers du Var et des Alpes-Maritimes. Les diverses sous-espèces sont à l'origine de gros dégâts déjà bien observés en Italie. C'est une vraie menace pour les cultures agricoles, les paysages et les écosystèmes. Il n'existe aucun traitement curatif, donc la lutte repose sur la surveillance, la destruction des individus sensibles dans un rayon de 100 mètres autour du foyer et des traitements insecticides contre les insectes vecteurs. Pour limiter la dissémination et la propagation, trois règles simples : ne pas transporter ni commercialiser de plantes hôtes provenant de zones

contaminées, renforcer la vigilance et la surveillance et signaler tout doute ou détection aux services en charge de la protection des végétaux. Les symptômes correspondent à un dépérissement avec dessèchement des rameaux et des branches. Les feuilles se nécrosent par leur extrémité. Ces symptômes peuvent aussi correspondre à d'autres désordres biotiques et abiotiques, donc seule une analyse en laboratoire peut permettre de poser un diagnostic fiable.

D'après Eric Chapin,
in Le Lien Horticole d'octobre 2019

La chalarose du frêne tend à gagner

De nombreux frênes dans divers contextes (bords de route, de cours d'eau, jardins) présentent des dessèchements de feuilles, avec chute prématurée. Puis s'en suivent des dessèchements plus complets de jeunes rameaux et de branches. À première vue, compte-tenu des grandes sécheresses et canicules estivales, on conclurait rapidement à un stress hydrique. En regardant de plus près, on voit que les sujets dépérissant sont au milieu d'autres restés bien verts. Il y a donc soupçon de maladie, au-delà de la problématique de l'eau. C'est parce que la chalarose n'est pas loin. Les arbres atteints – maintenant un peu partout en France, même si au départ davantage dans l'Est – voient leurs feuilles et rameaux colonisés durant l'été (entre juillet et septembre). Le champignon finit également par provoquer des nécroses au collet en cas de forte infestation. Les arbres affaiblis peuvent devenir plus vulnérables à d'autres pathologies comme l'armillaire. A ce jour, il n'existe pas de moyen de lutter contre la chalarose.

D'après Eric Chapin,
in Le Lien Horticole d'octobre 2019



FRANCK DELATTRE

Lutter biologiquement contre l'ailante...

C'est sans doute pour bientôt en France et nos gestionnaires devraient en être satisfaits. Le département d'entomologie, pathologie et protection forestière de l'université d'agriculture de Vienne en Autriche, a mis au point un moyen de biocontrôle apparemment très efficace contre l'ailante. Le champignon utile, *Verticillium nonalfalfae* agirait uniquement sur l'ailante sans menacer les autres espèces végétales. Ce microorganisme a été extrait d'ailantes montrant des signes de flétrissement et de dépérissement. Après huit ans d'essais, le produit à la vente se nomme Ailantex, mais aucun achat n'est à ce jour possible en dehors de l'Autriche et des Länder allemands en ayant l'autorisation. A quand en France ?

D'après Jérôme Jullien, in Le Lien Horticole
n°1090 de novembre 2019

LANCEMENT D'UN LABEL POUR PRÉSERVER LES HAIES



Le 4 octobre dernier l'Afac-Agroforesteries a lancé officiellement le Label Haie, fruit d'un travail mené depuis plusieurs années pour favoriser la préservation et le développement des paysages bocagers avec une gestion durable, locale et rémunératrice pour l'exploitant, notamment dans le cadre d'une exploitation pour la filière bois énergie.

Pour en savoir plus <https://afac-agroforesteries.fr/label-haie-lancement-officiel-au-ministere-de-la-transition-ecologique-et-solidaire/>

QUATRIÈME ÉDITION DU CONCOURS DES ALLÉES D'ARBRES

En 2019, le jury du prix Allées d'arbres organisé par l'association Sites & Monuments et présidé par Chantal Pradines a distingué trois projets parmi la quinzaine de dossiers reçus. Pour Anglard-de-Salers, le jury a souhaité mettre en avant les actions menées par une petite commune (800 habitants) pour préserver son allée monumentale de marronniers située à l'entrée du bourg. La réflexion menée par la paysagiste spécialiste

des jardins historiques Frédérique Tézenas du Montcel pour la restauration et l'élaboration d'un plan de gestion de l'allée de 142 arbres menant au château privé de la Serraz sur les hauteurs du lac du Bourget en Savoie a également été récompensée. Enfin le jury a retenu l'important travail du Parc naturel régional du Marais poitevin pour développer un plan d'actions pour le maintien à long terme du paysage emblématique d'allées du marais mouillé (partie inondable du Marais poitevin), dans le contexte phytosanitaire actuel. En effet, ce paysage unique se déploie sur 18600 ha avec près de 2100 km de canaux et plus de

400 000 frênes têtards. L'objectif est d'engager un renouvellement à mesure de la disparition des sujets atteints par la chalarose, en utilisant des essences (chêne pédonculé, peuplier noir, orme champêtre résistant, saule blanc, charme commun et érable champêtre) qui se prêtent au traitement en têtards et en conservant une homogénéité d'essence par tronçons.

Le dépôt des candidatures pour l'édition 2020 du Prix Allées d'arbres est d'ores et déjà ouvert et accessible à tous, propriétaires et gestionnaires : modalités et règlement sur le site de l'association Sites & Monuments www.sppef.fr/prix/

▼ Marais Mouillé poitevin



PNR MARAIS POITEVIN

2020, ANNÉE DES TROGNES !

Ce projet ambitionne de faire de l'année 2020 une année pour connaître, créer, réhabiliter, restaurer, planter et valoriser les trognes, au travers d'une large palette d'événements, randonnées botaniques, conférences, journées techniques, chantiers de taille et réhabilitation, animations pédagogiques... Il est coordonné par Alain Canet (Arbres et Paysage 32) et Dominique Mansion (auteur, dessinateur et spécialiste des trognes) et soutenu par un comité scientifique. Au cours de l'année 2020 *La Lettre de l'arboriculture* vous emmènera à la découverte de ces drôles de trognes aux visages et usages multiples !

Pour en savoir plus sur le projet, vous pouvez contacter Alain Canet (infos@ap32.fr) ou Dominique Mansion (dominique.mansion@orange.fr).



DOMINIQUE MANSION

Au cœur de la forêt, dix nouvelles captivantes

de Christine Féret-Fleury et autres auteurs, éditions Auzou, octobre 2019, 160 pages



La forêt, mystérieuse, protectrice, fascinante, mais aussi fragile, menacée par les hommes. Dix auteurs célèbrent le poumon vert de la planète. Dix récits pour la jeunesse captivants, fantastiques, touchants pour sensibiliser tous les lecteurs à la préservation de la forêt. Les auteurs et l'éditeur s'engagent avec Up2green Reforestation association reconnue d'intérêt

général qui développe des programmes d'agroforesterie dans le monde. Grâce à la vente de ce livre au moins 1000 arbres seront plantés.

Arbres

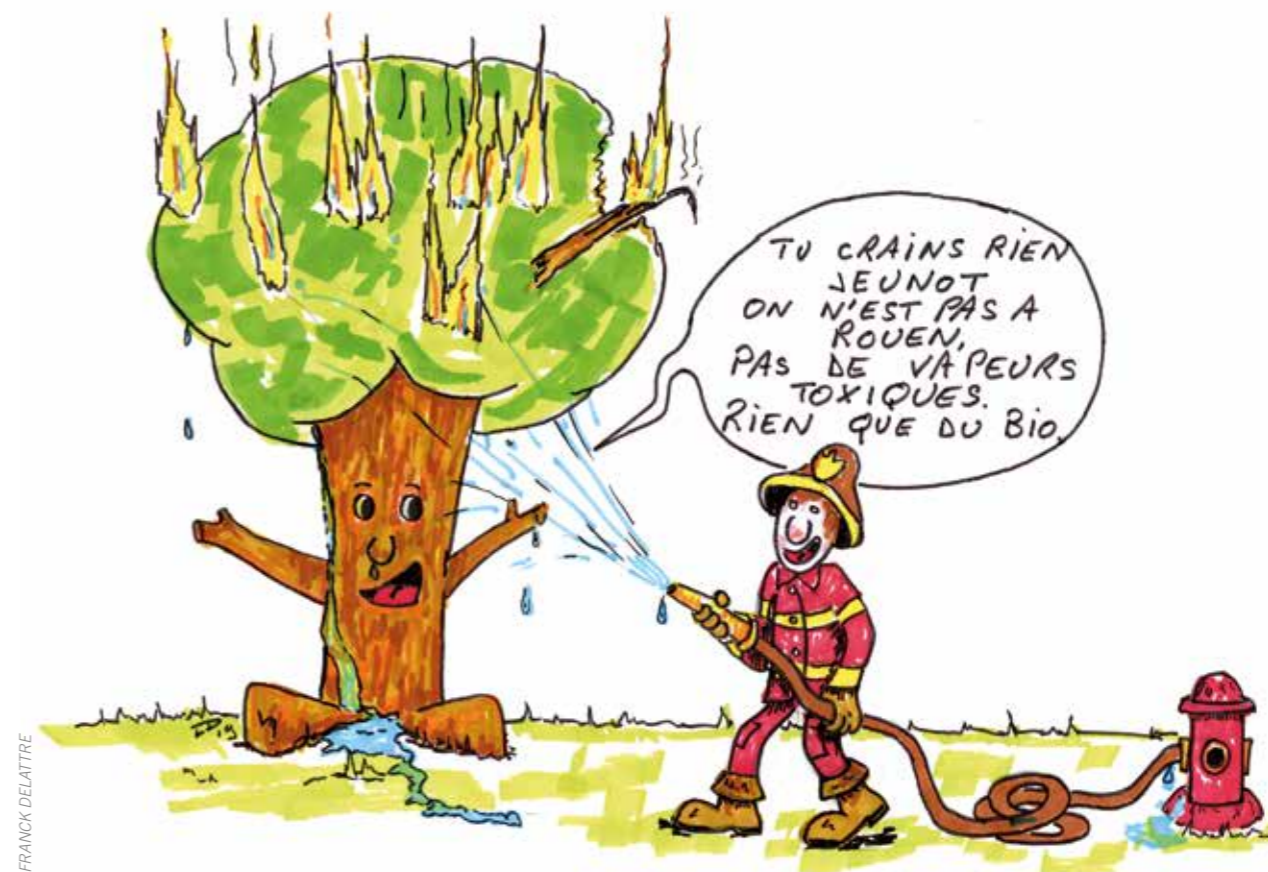
Dahai Ji, éditions Philippe Picquier, 152 pages, septembre 2019

Le regard neuf et singulier d'un artiste chinois qui vit en Provence et parle le langage des arbres : deux cultures, chinoise et française, me nourrissent, l'une depuis ma naissance et l'autre depuis l'âge de onze ans. Flâneur des musées et rêveur actif, je choisis de méditer dans la calligraphie et de mener une vie simple en partageant cette passion. Dix ans pour cultiver un arbre, cent ans pour cultiver un homme. Je flâne dans la forêt où des arbres chantent dans toutes les langues, les langues des poètes.

Le génie de l'arbre

de Bruno Sirven et Alain Canet, édition Actes Sud, 432 pages, 2016

Le génie de l'arbre c'est d'interagir avec l'espace, l'air, l'eau, le sol, le climat et la biodiversité, de recycler nos excès, de produire de la biomasse, de l'énergie, de l'oxygène, de l'eau, de stocker du carbone, de fertiliser la terre, etc. C'est encore plein d'autres choses et s'il fallait nous en convaincre encore, pas de doute, l'arbre est indispensable ! Cet ouvrage propose de rentrer dans l'univers de l'arbre et se veut d'un accès facile pour tous. Un plaidoyer pour l'agroforesterie...



FRANCK DELATTRE

LE DÉBARQUEMENT DU CHANCRE COLORÉ DU PLATANE

Edith Mühlberger, adhérente Sud-Ouest

Août 1944, peu avant le débarquement, c'est la nuit, plage de l'Anse de la Maronaise, près de Marseille. Marcel et Paulo sont assis sur le sable dans le noir. Marcel raconte sa soirée sur la Canebière avec Antoinette et Paulo, nerveux, fume cigarette sur cigarette en l'écoutant à moitié. Ils attendent. Tout à coup, leurs sens sont éveillés par un clapotage près de la côte. Les deux hommes se regardent et Paulo allume la lampe tempête à côté de lui avec sa cigarette. Une fois debout, il lève puis abaisse la lampe devant lui. Venant du large une barque s'avance sans lumière et à la rame. Il distingue peu à peu deux hommes dans l'embarcation et une lourde charge à l'avant de la barque. Une fois échouée sur la plage, les caisses de munitions et d'armes sont déchargées rapidement par les quatre hommes et la barque repart sans qu'ils n'aient échangé un seul mot. Marcel et Paulo chargent les caisses dans leur camion et repartent vers Marseille dans la nuit. L'air est chaud, les cigales chantent et Paulo jette son dernier mégot par la fenêtre. Le camion continue à s'enfoncer dans la nuit pendant que le mégot rougeoit sur le côté de la route puis finit par s'éteindre. Fin de l'histoire. Eh bien, non ! Été 1970, Marcel et Paulo se retrouve à la terrasse d'un café à Marseille. Ils parlent

de la guerre, Paulo allume une cigarette et ajoute un peu d'eau à son pastis. Au loin, ils observent deux types à l'air entendu qui tournent autour d'un platane « k'à pas bien l'air en forme » et qui notent des choses sur leur cahier. Un des deux ramasse même des branches et prélève un bout de tronc avec une espèce de tire-bouchon géant. Marcel commande une deuxième tournée de pastis. Ils trinquent, boivent et repartent chacun de leur côté. Marcel rejoint Antoinette qui l'attend, le repas doit être prêt. Paulo écrase sa dernière cigarette dans le cendrier et rentre chez lui. Traveling arrière. Ils s'éloignent l'un de l'autre. Fin de l'histoire. Ben, toujours non ! Été 2019, Marcel et Paulo font une croisière en péniche sur le canal du midi, organisée par la maison de retraite des « tempes grisonnantes ». Paulo a son masque à oxygène, Marcel mélange un peu les mots et les dates quand il parle de la guerre et d'Antoinette. Ils sont assis l'un à côté de l'autre.

▼ Brûlage



CD31

Sur les berges, on est en train d'abattre des alignements de platanes. C'est bientôt l'heure du repas, l'air est chaud et le soleil tape fort. Plus d'arbre, plus d'ombre. Fin de l'histoire. Ben, non, c'est plutôt le début puisque le sujet de cet article n'est pas la vie palpitante de Marcel et Paulo mais le second rôle de l'histoire, le chancre coloré du platane provoqué par un champignon : *Ceratocystis platani*.

Un champignon originaire des Amériques

Ce champignon est originaire des Amériques et serait arrivé à la fin de la deuxième guerre mondiale à Marseille transporté dans le bois de caisses de munitions. Il est caractérisé et déterminé par les chercheurs dans les années 70 et il est la cause de l'abattage d'une grande quantité de platanes le long du canal du midi. Il est capable de tuer un platane en quelques années. Il est présent aux États-Unis, dans différents pays d'Europe comme l'Italie, la Grèce, la Suisse mais aussi en Turquie, en Albanie et en Arménie. En France, après avoir colonisé la région PACA on le retrouve plus tard en Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Nouvelle - Aquitaine, Pays de la Loire et Ile-de-France. Chaque année, il cause la mort de plusieurs milliers de sujets. En 50 ans, il aurait tué 50 000 platanes en France. Et vous êtes directement concernés fières élagueuses et fiers élagueurs puisque c'est surtout un parasite de blessure qui se transmet tout particulièrement au moment des tailles... Je vous explique... Tout d'abord comment le reconnaître ?

Symptômes

Le tronc des arbres touchés présente des lésions de couleur bleue noire ou violette à faire pâlir d'envie la moindre Schtroumpfette ou le moindre Schtroumpf qui passerait par là. On parle de « Flammes bleues » sur les troncs et sur les branches. Ensuite, l'écorce se dessèche progressivement, la lésion s'étend et le feuillage jaunît. L'arbre finit par mourir. Microscopiquement parlant et de manière simplifiée... Enfin, j'espère... La couleur bleue est provoquée par le mycélium (corps du champignon) qui se développe dans les vaisseaux du bois, l'écorce se craquelle et met à nu le mycélium qui fructifie et donnera des spores (forme sexuée du champignon) et des conidies (forme asexuée du champignon) qui seront transportés vers des blessures sur d'autres platanes et qui donneront un nouveau mycélium. Et c'est là qu'il est important que vous connaissiez bien ce champignon parce que vous êtes, malgré vous le principal transporteur et disséminateur de ces spores et de ces conidies.

Transmission

Petite histoire. Je suis Massacror, le fou de l'élagage à la tronçonneuse cradingue. Moi, ce que j'aime dans la vie, ce sont les chandelles sur une table pour un repas entre amoureux (oui, oui, je suis très romantique) mais aussi dans mon travail. J'élague dans MES règles de l'art et je « chandellise » un pauvre platane qui a le chancre coloré. J'attaque un deuxième platane pas malade sans avoir désinfecté ma tronçonneuse, ben là, *Ceratocystis p.*, il s'éclate, ses petites spores et conidies transportées par la lame vont aller contaminer le platane sain. Suite de l'histoire. Massacror a un



▲ Symptômes sous cortical



▲ Rognage de souche

cousin Travazor. Lui, ce qu'il aime, c'est faire des trous à la pelleuse et il aime le craquement des racines des arbres quand il creuse bien près du tronc d'un arbre planté et le crissement des mêmes racines arrachées. Ben lui aussi, s'il creuse au pied d'un arbre infecté puis au pied d'un arbre sain, il transmettra le champignon par les racines. D'où l'importance de faire le moins de blessures possibles au niveau des tailles d'arbres ou des travaux au pied de ceux-ci et de bien nettoyer vos outils (tronçonneuses, scies, sécateurs, outils et engins de travaux et autres) entre les arbres. Sachez également, que les platanes d'un alignement pourront contaminer leur voisin par simple contact racinaire. Les autres moyens de dissémination du champignon sont l'eau et le vent.

Si Massacror et/ou Travazor ont sévit sur des arbres qui sont maintenant malades que peut-on faire ?

En savoir plus

Sur le site suivant, vous trouverez un certain nombre d'informations qui complètera cet article sur le plan administratif : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Chancre-coulo-re-du-platane>.



▲ Chantier abattage

Le problème est là. Il n'y a aucun moyen de lutte curative efficace et reconnu contre ce champignon qui conduira inexorablement à la mort de l'arbre touché. Mais par contre il est important d'éliminer les nouvelles sources de contamination. De ce fait, les arbres touchés doivent être abattus et pour éviter de nouvelles contaminations, le bois doit être

transporté et éliminé dans des conditions bien particulières. Vous trouverez l'ensemble des informations dans une publication du ministère de l'agriculture et de l'alimentation : *Chancre coloré du platane – Guide de bonnes pratiques pour la lutte* publié en juin 2018.

Car la lutte contre ce champignon et l'élimination des arbres touchés sont réglementées par des décrets préfectoraux et ministériels. C'est un organisme nuisible réglementé donc vous ne pouvez pas lutter n'importe comment contre celui-ci et surtout la lutte – en l'occurrence l'élimination des arbres infestés – est obligatoire.

Lutte obligatoire élargie au niveau européen

Au niveau européen, le chancre coloré du platane est catégorisé parmi les organismes de quarantaine et fait l'objet d'une lutte obligatoire sur l'ensemble du territoire communautaire depuis le 14 décembre 2019.

La recherche continue à travailler sur des méthodes moins drastiques permettant de lutter contre ce champignon. Attention ! une variété résistante : *Platanor®Vallis clausa* a été développée par l'INRA en 2015-2016 mais des études effectuées par l'ANSES sur ces arbres et dont les résultats ont été publiés en avril 2019, montrent que cette variété n'est plus résistante au champignon ! Elle favoriserait même sa dissémination dans les zones contaminées.

Ceratocystis platani a donc encore de beaux jours devant lui !

POUR RÉSUMER, LES MESURES OBLIGATOIRES DE LUTTE

1. Surveillance générale des plantations par leurs propriétaires ou leurs exploitants.

2. Déclaration obligatoire de toute suspicion de chancre coloré auprès de la DRAAF.

3. Après confirmation officielle, établissement d'une zone délimitée de lutte, constituée de :

Une zone infectée : platanes contaminés + tous ceux présents dans un rayon de 35 mètres minimum, jusqu'à 50 mètres si nécessaire ; **Une zone tampon :** au moins le territoire des communes dans lesquelles sont présentes des zones infectées.

4. Interdiction de planter des platanes dans une zone infectée.

5. Mesures d'éradication : Dans un délai de 2 mois, pour tous les

platanes de la zone infectée : abattage + dessouchage ou dévitalisation des souches + incinération sur le lieu du foyer ; Enlèvement et transport du sol interdits dans la zone infectée ;

Dérogations possibles sur autorisation de la DRAAF : délai d'éradication repoussé à 6 mois ; transport du bois contaminé vers un autre site d'incinération ; transformation du bois contaminé avant incinération à des fins industrielles ; transport du sol vers un autre lieu ; protocole dérogatoire spécifique aux grands alignements de platanes contaminés (abattage sur 2 ans).

Protocoles expérimentaux possibles après validation par le Directeur général de l'alimentation.

6. Surveillance dans les zones délimitées : annuelle et sous contrôle de la DRAAF.

7. Reconnaissance du statut indemne d'une commune si aucun nouveau symptôme de chancre coloré pendant 10 ans.

8. Mesures de prophylaxie :

De façon générale, sur tout le territoire : nettoyage et désinfection des outils et engins en début et en fin de tous travaux sur platanes ou à proximité, interdiction des griffes anglaises ou crampons.

Dans les zones délimitées : déclaration obligatoire auprès de la DRAAF de tous travaux sur platanes ou à proximité, désinfections des outils et engins entre chaque platane, protection des blessures faites sur les arbres.

9. Vente de jeunes plants de platane uniquement s'ils sont exempts de chancre coloré du platane. Mise en quarantaine des plants de platanes présents dans un lieu de production concerné par une zone infectée. ».

Vous y trouverez également les produits que vous pouvez utiliser pour désinfecter les sciures, les surfaces, les engins et le matériel de taille.



LE ROSEAU SUCRÉ

Texte et photos Jean-Jacques Segalen, adhérent Dom

La plupart d'entre nous utilise quotidiennement du sucre, que ce soit directement depuis le sucrier ou comme additif de nombreux aliments. Une partie provient de la betterave à sucre mais l'essentiel du sucre mondial vient d'une graminée tropicale, la canne à sucre.

Mais, diront les puristes, il ne s'agit pas d'un arbre or nous sommes dans *La Lettre de l'arboriculture* ! Certes, si je vivais au Canada je ferais volontiers un article sur l'érable et son sirop mais il se trouve que je vis sous les tropiques, donc prenez vos bottes en caoutchouc et une bonne machette et allons faire un tour dans les champs derrière chez moi. S'il existe une espèce végétale incontournable à la Réunion, croissant dans le Nord et le Sud aussi bien que dans l'Est et l'Ouest, du littoral jusque vers 900 mètres d'altitude, ce n'est pas le jacaranda ou l'hibiscus mais bien la canne à sucre... Omniprésente dans le paysage local elle est intrinsèquement liée à l'histoire de l'île et représente la production agricole numéro une ainsi que le plus gros volume en exportation.

Appelée en latin *Saccharum officinarum*, la canne à sucre appartient à la très grande famille des graminées, tout comme le bambou, le riz, le blé ou le gazon commun. Mais contrairement aux céréales qui sont cultivées pour leurs graines, la canne est produite pour son épaisse tige remplie

de saccharose. Rangée dans la sous-famille des Panicoides (2500 espèces, excusez du peu !), elle appartient à la tribu Andropogon à l'instar du sorgho dont les tiges sont également riches en sucrose. Cette herbe géante peut atteindre deux à cinq mètres de hauteur avec des tiges de deux à cinq centimètres de diamètre, divisées régulièrement par des nœuds au niveau desquels se trouvent des bourgeons. Les entre-nœuds font en général de dix à quinze centimètres mais peuvent atteindre trente selon les variétés et les conditions de culture (sol, ensoleillement, irrigation, engrais...). La canne à sucre peut être jaune, verte, blanche, violette, avec ou sans rayures bien que la production commerciale actuelle repose sur une poignée d'hybrides modernes standardisés aux noms assez peu poétiques comme la R570 largement cultivée ici.

Les botanistes ont retracé l'origine géographique de cette plante en Nouvelle-Guinée (Océan Pacifique) à partir d'où elle a été disséminée à travers l'Océanie et l'Asie du Sud-Est par les migrations humaines remontant cinq cent à mille ans avant notre ère. De là, elle est arrivée en Inde où Alexandre le Grand la découvre lors de ses conquêtes en 326 avant J.C. et l'appelle alors « le roseau sucré qui donne du miel sans l'aide des abeilles ». Apportée en Méditerranée par les Perses

aux alentours de l'année 510 elle est rapidement introduite par les Arabes en Egypte puis en Afrique du Nord et dans le sud de l'Espagne au septième siècle. Les explorateurs espagnols et portugais l'introduisent dans un premier temps en Afrique Noire puis en Amérique du Sud au quinzième siècle. Elle est maintenant cultivée dans toutes les régions tropicales et subtropicales, les zones de production les plus importantes en tonnages par année étant respectivement le Brésil, l'Inde, la Chine, le Pakistan, la Thaïlande, le Mexique, l'Australie, la Colombie, Cuba et les USA.

Elle est bien entendu non rustique et arrêtera sa croissance en dessous de 15°, mourant à 0°. La plupart des sols lui convient mais elle préfère des substrats meubles avec une pluviométrie annuelle de 2000 à 3000 mm en dessous desquels il faudra irriguer. Une récolte satisfaisante demandera également des apports en fumiers ou engrais riches en azote et potasse d'autant que la rotation des cultures n'est pas pratiquée sur cette espèce d'où de nombreuses carences possibles. La multiplication se fait très facilement par bouturage de tronçons de canne comportant trois à quatre entre-nœuds simplement couchés au fond des sillons puis recouverts de terre et arrosés. Les premières pousses apparaissent quatre à six semaines plus tard selon le taux d'humidité et la chaleur. Une souche adulte produit de dix à quinze cannes. Ces souches sont arrachées et renouvelées en principe tous les cinq à dix ans mais une touffe à usage domestique dans le jardin peut être gardée de nombreuses années. La maturation dépend beaucoup du climat local ; entre huit et neuf mois en Louisiane mais de seize à vingt-deux mois en Afrique du Sud. La récolte commence en hiver, c'est-à-dire juillet-août à la Réunion, février dans l'hémisphère Nord. Le taux de sucre augmente en effet avec l'effet de sécheresse, de températures plus basses et de durée d'ensoleillement réduite des hivers tropicaux.

De grosses coupeuses mécaniques ont été fabriquées pour mécaniser la récolte mais ces machines ne fonctionnent que sur terrain plat. Dès que la pente est importante ou le champ non épierré il faut recourir à la machette. Le coupeur

de canne est rétribué à la tonne coupée, une activité bien loin de l'élagage mais largement aussi physique !

Un détail important concernant notre roseau sucré est le fait qu'il appartient au groupe de plantes dites en C4, par opposition à la plupart des espèces qui sont en C3. N'ayez crainte, il ne s'agit pas ici de plante transgénique ou autre sorcellerie moderne, cela signifie qu'elle produit des composés chimiques contenant quatre atomes de carbone alors que les autres plantes n'utilisent que trois atomes de ce même carbone. Le résultat est d'une part une croissance plus rapide (rappelons-nous qu'une plante croît essentiellement grâce au carbone de l'air contenu dans le dioxyde de carbone) et d'autre part une élimination plus efficace de ce CO₂ qui est un poison pour les animaux et l'homme. Il a été calculé qu'un hectare de canne absorbe soixante tonnes de CO₂ par an et produit quarante tonnes de dioxygène (c'est probablement pour ça qu'on respire aussi bien à la Réunion...).

Autre information intéressante, les déchets produits par l'extraction de la canne sont valorisés ; la bagasse, qui constitue la matière sèche restante est brûlée pour produire de l'électricité, l'usine de production électrique couplée à celle d'extraction du sucre tournent ainsi pendant six mois de l'année avec un combustible renouvelable.

Pour en revenir au nom scientifique de la canne il faut se rappeler que jusqu'au XVIII^e siècle on considérait qu'elle avait avant tout des propriétés médicinales et les médecins la prescrivaient pour toutes sortes de maladies d'où son appellation de « officinarum » décrivant la boutique de l'apothicaire et ce qu'elle renfermait. Nul besoin d'étudier la médecine ou la chimie pendant dix ans pour connaître l'action du sucre sur notre organisme.

Une tige de canne peut constituer un agréable dessert à mâcher qui en plus renforcera les gencives et nettoiera les dents. Une touffe de cannes est également très ornementale au jardin surtout si vous avez la chance de débusquer une variété ancienne telle que la canne 'Tamarin', 'Bois-Rouge', 'Mapou' ou encore 'Rat Gros-Ventre'.

▼ Canne jaune



▼ Canne violette



▼ Touffe de canne



DENDROMAP

QUAND L'ARBORISTE DEVIENT GARDIEN

par Grégory Simon, président d'Arbocens

Le 4 octobre dernier, plusieurs membres de la SFA et de Séquoia ont participé à la journée des élagueurs organisée par le Campus Sciences & Nature, Le Gros Chêne de Pontivy (56). À cette occasion Grégory Simon, président de la société nantaise Arbocens, a présenté l'application baptisée Dendromap.

Le monde de l'arbre est en réitération, arboristes, associations et collectivités s'organisent et cherchent un moyen pour faire reconnaître, valoriser et protéger les arbres en tant qu'organismes vivants à part entière, patrimoine paysager, support écologique incontournable.

Le rôle des arboristes évolue pour le bien-être des arbres

Le métier d'arboriste grimpeur est physique et l'entraîne parfois dans des situations contraignantes. Les débuts sont souvent difficiles et la communication entre l'arbre et le grimpeur parfois violente, douloureuse, périlleuse. Avec l'expérience, la communication s'affine et l'arboriste développe des capacités à comprendre et appréhender la mécanique et la physiologie

des arbres. L'arboriste grimpeur n'est pas qu'un coupeur de branches : il est en première ligne face aux propriétaires d'arbres. Au près d'eux, il a un rôle de conseil : il est le gardien du patrimoine arboré, qui est avant tout son support de travail, sa passion. Fort de son expérience et de sa bonne conscience, l'arboriste exécute des travaux d'élagage en fonction des besoins de cohabitation, des nuisances ou des risques liés aux arbres. Son rôle est d'autant plus important qu'à ce jour, la protection du patrimoine arboré n'est soumise qu'à très peu de réglementation.

Dendromap® pour gérer le patrimoine arboré

Pour protéger il faut d'abord connaître et rendre visible. De ce constat est né Dendromap®, solution métier fon-

ctionnant sur smartphones et tablettes Android/iOs. Conçue par nos arboristes, experts et gestionnaires elle permet d'inventorier sur Google map® les arbres urbains et constitue un premier pas vers une gestion optimisée du patrimoine. En effet, Dendromap® permet une mise à jour en temps réel des travaux d'élagage, la fin de la perte d'informations et la possibilité de conserver un historique d'interventions. En pratique, son utilisateur peut inventorier un arbre ou une zone boisée avec ses caractéristiques, enregistrer un diagnostic phytosanitaire, les travaux préconisés avec une date d'intervention. Ces informations, consultables par l'ensemble de son équipe, sont la base pour anticiper et dimensionner les interventions.

Un outil pour les arboristes et les collectivités

L'arboriste intervient régulièrement en soutien de collectivités : il est souvent sollicité pour travailler régulièrement sur les mêmes territoires et unités boisées. Au final, dans l'écosystème de travail dense qui s'est créé, il est primordial pour l'arboriste de se démarquer de ses pairs : Dendromap® aiguisé le regard sur l'arbre, permet d'avoir une approche d'expertise et de gagner en légitimité à l'aide des nombreux critères VTA/QTRA. L'outil offre également la possibilité de calculer une valeur d'aménité basée sur le barème BEVA et d'éditer des fiches de synthèse.



JOURNÉES DE L'ARBRE

ARBORETUM NATIONAL DES BARRES

Texte et photos Vincent Jeanne, adhérent Centre Ouest

Prenez un lieu, Nogent-sur-Vernisson, dans l'est du Loiret (45) ; des arbres, un subtil mélange d'essences ; un thème ; mélangez avec des stands, de la restauration et des conférences de vulgarisation et vous obtiendrez un événement bien adapté au grand public : bienvenue aux « journées de l'arbre » de l'arboretum national des Barres !

▼ Journée de l'arbre



Ce week-end là – les 5 et 6 octobre – j'ai quitté le grand ouest pour aller plein centre rejoindre Germain Schmidt qui organisait le stand des associations lors de cet événement. Et c'est avec grand plaisir que j'y ai représenté la SFA, d'autant plus que c'était ma première visite à l'arboretum ! Nous partageons un stand commun avec l'association Séquoia afin de promouvoir les bonnes pratiques de l'élagage et de la gestion de l'arbre d'ornement. Nos supports de discussions étaient variés, entre autres des échantillons de bois avec des problèmes sanitaires et mécaniques.

Une réorganisation de la gestion

L'Arboretum national des Barres subit actuellement une réorganisation. Désormais, la gestion globale du site a été confiée à la Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais, l'ONF conservant la gestion du patrimoine arboré. L'association EcoloKaterre est déléguée aux visites organisées ainsi qu'à l'éducation à l'environnement et le Parc Naturel Régional du Gâtinais français est missionné pour l'accueil du public, le troisième week-end de chaque mois, ainsi que pour les journées de l'arbre. L'entretien du site a été confié à une association d'insertion : APAGEH (Association Pour l'Avenir du Gâtinais Et de ses Habitants). Cette organisation est effective jusque fin 2020, date de fin des missions de l'ONF et de la Communauté de communes. Pour le moment, aucune piste n'a été définie pour l'avenir de ce site magnifique dont l'importance n'est plus à prouver, notamment de par la qualité de ses collections.

Les journées de l'arbre

Les journées de l'arbre, c'est avant tout une exposition vente de plantes avec des pépiniéristes proposant des végétaux de qualité : plantes rares ou communes, arbres d'ornement et fruitiers mais aussi arbustes, vivaces, bonsaïs, plantes aromatiques, rosiers anciens... C'est aussi l'occasion de découvrir des artisans locaux proposant des accessoires de jardin ou des jouets en bois, des stands associatifs (les Croqueurs de pommes du bocage Gâtinais, ...), une librairie avec une belle collection de livres sur l'arbre, une exposition de photos et les joies de la grimpe d'arbre avec un Educateur de Grimpe d'Arbre, Philippe Boiron – « L'appel de la forêt ». En déambulant, les visiteurs pouvaient aussi croiser des dessins de Francis Hallé exposés ici et là, mais aussi Francis Hallé lui-même se promenant dans les allées de l'arboretum avec son carnet de croquis !

Côté communication, une radio locale (C2L) était présente le samedi matin pour enregistrer une émission spéciale sur l'évènement en interviewant plusieurs intervenants. Germain Schmidt et moi-même y avons participé au nom de Séquoia et de la SFA (Lien du podcast : <http://c2l-radio.fr/-Le-Mag-.html> émission du 5 octobre)

Germain animait également une conférence sur les bonnes pratiques de la taille avec le soutien et la compagnie de Francis Hallé le samedi. Le dimanche c'est Georges Feterman, président de l'association ARBRES, qui se prêtait à l'exercice en faisant une présentation illustrée de ce qui définit les arbres remarquables.

Enfin, un événement comme celui-ci ne pourrait pas avoir lieu sans une équipe de bénévoles, et en particulier la dizaine d'étudiants en BTS (Gestion et Protection de la Nature et Gestion Forestière) du Lycée agricole les Barres, un grand merci à eux.

Pour conclure, ce type de manifestation est vraiment adapté à l'accueil du public puisqu'il propose des animations qui attirent le plus grand nombre avec un relais local (radio) et des conférences de vulgarisation.

C'est d'une importance fondamentale pour la communication sur le respect du végétal.

Que ces événements fleurissent en grand nombre !



▲ Le stand de la SFA attire un jeune public



▲ Francis Hallé

▼ Stand associatif à la journée de l'arbre ▼



PREMIÈRE ÉDITION

DES RENCONTRES BINÔME EN BELGIQUE (B'N B)

par Damjan Lohinski, adhérent Sud-Ouest

Quel plaisir de venir vous parler de ce nouveau chapitre qui s'écrit dans la saga des « Binômes »... Nous savions que nos « fratelli » Giovanni Ugo et Massimo Sormani avaient remporté le trophée 2018, mais aussi la responsabilité de l'organisation pour 2019. Nous avons été témoins de leur exemplaire prestation à Campagne qui leur a permis de ravir les cœurs de toute l'assemblée d'arboristes présents. Il s'est avéré qu'ils ont été tout aussi performants dans l'organisation des premières Rencontres en Binôme Italiana ! Je n'ai pas eu la chance d'y participer mais les divers commentaires que j'ai pu entendre allaient dans le sens de l'excellence. Les grimpeurs italiens concourant ont été emballés par le concept et sa philosophie et les participants français ont retrouvé les mêmes critères qu'à la maison. Bravissimo Maestro!

Version nord

La nouvelle page des Binômes s'est écrite à la fin du mois de juillet 2019 à Bertrix, avec une première édition « belge » à l'occasion du salon Dêmo-Forest. Une initiative commune du président d'ARBORESCO (Fabrice Rongvaux) et de la BAAS (Paul Gourgue), tous deux emballés par la philosophie et le concept « binôme » depuis de nombreuses années, alors que la formule sortait à peine de son carcan d'origine. Pour ceux qui ont déjà eu la chance de participer à une rencontre d'arboristes en Belgique, ils savent qu'il ne s'agit pas que d'un simple concours de grimpeurs. C'est un week-end entre amis, avec une ambiance hors du commun où les prises de tête n'ont pas de raison d'être, où seuls règnent la détente et le plaisir de partager des moments de grimpe. On se mesure toujours un peu comme dans tous les concours mais chacun sait que même celui qui monte

sur la plus haute marche, l'a fait grâce et en compagnie de ses amis.

Let's go to the beach

Nous voilà donc partis avec Christelle de notre petit village du sud-ouest pour rejoindre un autre petit coin tranquille au sud-est de Namur. Afin de rentabiliser les kilomètres à parcourir, nous rendons visite à quelques Arbres remarquables en Bretagne. Sur la route Fabrice Rongvaux, le chef technique m'apprend par téléphone que je n'ai toujours pas de partenaire pour le concours... pas de soucis, lui dis-je ; il se trouvera bien un grimpeur solitaire à la recherche d'un binôme... me voilà déjà imprégné de l'ambiance avant même d'y être. Il n'aura pas fallu longtemps pour que le grimpeur masqué dévoile son identité ; c'est un certain Benoît Pression... ou Bouton peut-être ?! Bref, le gars m'appelle et me dit qu'il a déjà arrangé le truc avec Fabrice ; nous ferons équipe le lendemain !... Un large sourire se dessine sur mon visage et les images d'une petite grimpe partagée aux RRA-SO 2019 reviennent au galop, accompagnées des sensations partagées... Chouette ! Nous allons avoir la chance de refaire un petit ride ensemble ... Arboricool !

Retour vers le futur

Arrivés sur le site un petit tour de reconnaissance s'impose car c'est un grand salon avec un tour de plus de quatre kilomètres. Nous n'avons pas eu trop de mal à trouver le pôle « Elagage » relativement bien situé. Les distributeurs de matériel locaux sont présents ainsi qu'un petit Français aux couleurs orange et jaune portant un nom d'Arbre que nous

connaissons bien ; ils participent à la fête en tant que sponsors. Nous voilà sur le spot, au pied des arbres et au milieu des différents ateliers préparés avec soin par une équipe de bénévoles hors du commun. Des acteurs principaux dans l'évolution de notre métier ainsi que dans la préservation et le respect des Arbres. De grands champions et des professionnels hors pair secondés par une équipe de jeunes Padawans de l'école de la REID.

Cinq exercices attendent les quelques binômes qui ont pu être présents sur cette période estivale. Trois des cinq épreuves sont inscrites dans l'ADN des Binômes, c'est-à-dire celui d'utiliser ces démonstrations de professionnels comme support de communication et de vulgarisation de notre métier. Expliquer aux visiteurs et spectateurs par l'intermédiaire d'un animateur et de démonstrations « in vivo » l'essence de notre métier, ses obligations, les risques et les aptitudes que ce dernier requière pour une bonne pratique dans les règles de l'art. Nous avons donc une épreuve de déplacement de 45 minutes en mode « master » avec 8 cibles à visiter, une session de sauvetage dissociée mais en relation directe avec le déplacement et une troisième épreuve de transport de charge en rétention. Les deux autres épreuves

sont aussi importantes, l'une pour le côté ludique et participatif avec le public : le lancer de sac à la verticale ; et l'autre moins spectaculaire mais primordiale pour le métier : la reconnaissance des végétaux et de leurs pathogènes. Dans l'ensemble, un concours étalé sur deux jours qui mettait à contribution toutes les connaissances que nous sommes susceptibles d'utiliser dans notre travail au quotidien.

Les ateliers

Le faible nombre de participants (4 équipes) a incité les organisateurs à adapter les épreuves afin que l'animation se poursuive tout au long du salon. Pour les concurrents cela était bénéfique car cela nous a permis de profiter entièrement de ce week-end. Une grande pause nous a permis avec Christelle d'apprécier le travail des chevaux de trait pendant le concours de débardage à cheval. À son habitude, elle a tiré quelques jolis clichés captés sur le vif.

Toujours plaisant de pouvoir être spectateur à notre tour et prendre un peu de temps avec nos compagnes qui font preuve de grande patience pendant que nous jouons dans les cimes.

▼ Débardage



L'épreuve de déplacement fut prolongée et le parcours tracé par notre illustre confrère Frits Van Der Werff nous a donné l'occasion de profiter entièrement de toute l'étendue de la ramure des deux *Fagus sylvatica* qui nous ouvraient les bras. Du coup, être noté par le champion d'Europe en titre et multiple champion de Belgique, représentait une aubaine pour un ancien concurrent comme moi revenu s'amuser avec les copains. Alors avec mon Benoît, binôme d'exception lui aussi champion (de France) en titre, nous avons profité jusqu'à la dernière seconde du temps imparti pour le parcours ou presque puisque nous finissons à 9 secondes de la fin. En mode « tortues pépères » tout au long du trajet, il nous a fallu terminer façon « lièvres speedés » pour cause de panne d'ABS (Anti-Blocage-Savercambium)... In extrémis !

Pour l'épreuve de secours ce fut à nous de nous adapter au dernier moment. Avec Benoît nous avons convenu des rôles de chacun, lui le sauveteur moi la victime et les plans étaient établis pour glisser comme sur des roulettes. C'est au dernier moment que Fritz nous annonce que c'est le grimpeur ayant visité la cible sur l'Arbre jumeau qui doit faire office de blessé et donc à moi d'endosser le rôle du secouriste. Un peu moins serein que moi, Benoît me glisse certaines de ses astuces qui lui permettent d'être régulièrement parmi les meilleurs aux divers concours auxquels il a participé. J'écoute attentivement en me concentrant sur mes propres acquis et expériences, le tout combiné devrait faire l'affaire. Au final j'ai réussi à le sauver à temps. L'exercice de reconnaissance des végétaux et de leurs divers pathogènes fut concocté par Paul Gourgue et son stagiaire Camille. Nous nous sommes serrés les coudes sur ce coup-là. Il n'y avait pas de place pour le doute car chaque réponse



DAMJAN LOHINSKI

▲ Damjan et Benoît à l'épreuve de montée de charge

incorrecte équivalait à deux points négatifs ! L'expression : « Dans le doute s'abstenir » prenait tout son sens. Je ne peux m'empêcher de m'auto-flageller aujourd'hui encore à chaque fois que je repense à cette épreuve. Le doute est venu s'immiscer là où des certitudes étaient établies ; le Sequoia sempervirens est une Taxodiaceae, le Taxus baccata une Taxaceae et le Liriodendron tulipifera une Magnoliaceae ... impardonnable ! Pour les insectes et les champignons nous avons joué la sécurité à fond, deux c'est toujours mieux que moins deux. Cela fait beaucoup de bien cette petite dose d'humilité qui nous rappelle que notre métier ne se limite pas à cramer des nœuds et envoyer du bois mais que nous avons encore beaucoup de choses à apprendre même de jeunes Padawans comme Camille à cette occasion. Arboricool ! Vient alors l'épreuve récréative... Le lancer de sac horizontal. Un petit jeu créé et prêté pour l'occasion par Alexandre Ramon et Paul Verhelst de SIP Protection (autre partenaire fidèle). Les concurrents avaient trente minutes durant lesquelles le nombre de jets était illimité et chaque valeur de points par cible atteinte se voyait additionnée pour un total final. Le public pouvait aussi jouer. Pour finir une autre épreuve technique où la communication et le travail d'équipe prenaient une grande importance. Spectaculaire et très attrayante pour le public, la translation de charge nous a permis de retenir les visiteurs autant que le déplacement ou le secours. Sponsorisée par FTC (French Touch Concept) qui a mis à disposition pléthore de matériel, ce sont deux autres grands champions Stéphane Rat et Fabrice Rongvaux qui ont mis en place un parcours zigza-

gant et plein de contraintes diverses tout au long duquel une charge d'environ 300 kilos devait être soulevée, déplacée puis posée, puis à nouveau relevée et ramenée à sa place initiale. Tout cela à l'aide des seuls outils mis à notre disposition. Les deux Transformers avec leur winch et cylindre de friction, les moufflages, les cordes et autres poulies n'étaient pas de trop pour nous aider à accomplir notre tâche. La veille, lors de l'élaboration de notre stratégie avec Benoît, sur les dessins tout se passait comme sur des roulettes ! Il s'est avéré que la réalité se déroule un peu moins bien et que parfois il faut pousser un peu quand le chemin se met à monter ou qu'un caillou vient se caler sous la roue. Je vois encore le sourire en coin de Stef qui s'est rapproché de moi pour mieux apprécier les craquements de mes vieux os à chaque tour de manivelle ! On aura bien rigolé quand même !

Bilan final

Je pourrais résumer avec un seul mot issu de l'ADN des Rencontres en Binômes : Arboricool !

Le même sentiment ressurgit à chaque fois et ce de chaque côté de la barrière, que l'on soit participant à l'organisation ou participant au concours. L'atmosphère légère liée à l'absence d'objectif compétitif permet à chacun de préserver une attitude détendue tout au long du week-end. Il y a toujours la petite montée d'adrénaline au moment de franchir la rubalise car on veut donner le meilleur de soi-même. Mais cela

ne dure pas car l'ambiance générale nous donne le ton. Le but n'est pas de marquer des points, mais surtout de faire comme bon nous semble et voir avec les confrères ce qui peut s'améliorer.

En tant que concurrent, j'ai retrouvé ce même plaisir à partager ces moments que j'ai ressenti des années auparavant. J'ai aussi discuté avec Paul du plaisir qu'on peut avoir à organiser et mettre en place ce genre d'événements. L'avantage majeur des Rencontres en Binôme est de pouvoir mettre en place les épreuves que l'on veut, établir les règles qui nous semblent adaptées, créer des fiches de notations propres aux exercices mis en place... Une liberté que nous avions avant l'uniformisation des compétitions d'Arboristes actuelles et qui parfois nous manque. Il s'avère que les grimpeurs qui participent apprécient aussi cette diversité et le fait d'être incité à piocher dans leur panel de connaissances plutôt que de réciter leurs gammes comme on peut le faire durant les championnats.

Autrement dit, encore une réussite et des rencontres riches en bons moments partagés. Merci à toute l'équipe de bénévoles pour l'organisation, aux partenaires pour leur soutien, merci à Benoît pour sa patience et son accompagnement gériatrique, merci à la chance qui nous a permis de scorer au petit sac (...) et merci à la compagne de David Lempereur pour les superbes médailles. Merci aux Arbres qui ont supporté une fois de plus nos joutes arboricoles. À la prochaine les copains !

▼ Podium : de droite à gauche Alex, David, les deux Gaétan, Benoît et Damjan



DAMJAN LOHINSKI

1 bonne raison (sur 15) de ne pas tailler un arbre

par Jeanne Millet, Ph. D.

11 • Remonter exagérément la cime d'un arbre

Un fort élagage du tronc et des branches nuit à leur grossissement en diamètre.

La structure de soutien de l'arbre perd alors en solidité. Un déficit en branches pousse l'arbre à produire des rejets sur son tronc.

ASSA LES GÉANTS DE BALAVAU

par Nicolas Béguin et Cédric Jelk, photos ASSA

C'est par une journée pluvieuse qu'un petit groupe de l'ASSA se décida pour partir à la découverte de cet endroit, réputé pour ses beaux mélèzes. Mais attention, des mélèzes énormes, avec le plus gros d'Europe ! Environ 2 heures de marche avant d'arriver sur les lieux...

Il fait gris mais plus on approche du site, plus le ciel se découvre pour nous offrir de superbes panoramas sur la vallée. Nous sommes début octobre, la coloration spectaculaire est en train de s'opérer par pallier selon l'altitude et selon les individus. Nous montons

jusqu'à environ 1950 mètres, le soleil se lève enfin complètement et nous laisse découvrir le site. Un magnifique pâturage avec plusieurs gros, voire très gros spécimens. Il faut vraiment s'en approcher pour mesurer leur majesté. Ce lieu très particulier est dû à la



▲ Les vieux mélèzes présentent des houppiers déstructurés

présence du bétail typique de la région : la race d'Hérens. Celle-ci est emblématique de la région. Balavaux est un pâturage depuis 1350. Les anciens ont déboisé, mais ils ont laissé quelques mélèzes pour éviter les avalanches. On les remercie de nous avoir laissé un tel patrimoine ! Le pré en cuvette, orienté sud-ouest, a permis aux arbres de grandir à l'abri. Le problème majeur du mélèzin, est le manque de rajeunissement. Depuis une trentaine d'années, les gardes

forestiers plantent çà et là de jeunes mélèzes, protégés du bétail et des skieurs. Dans un quart de siècle, ils devront remplacer les 250 ancêtres qui tombent, un par un, chaque année. « Au mois de mai dernier, un mélèze de 550 ans a craqué à mi-tronc sous l'assaut des flammes. Les locataires de l'alpage avaient allumé un feu pour brûler des branchages. Trop près des racines du mélèze qui s'est consumé de l'intérieur pendant 36 heures, malgré l'intervention des pompiers. Une



▲ La race Hérens est emblématique de la région

▼ La vallée de Balavaux renferme de très vieux et très gros mélèzes

▼ 8 siècles, c'est l'âge vénérable de certains sujets





▲ Le vingtième grand mélèze de l'alpage de Balavaux en comptant depuis le sommet, protégé par une plateforme

Depuis quelques années
▼ les gardes forestiers replantent des jeunes mélèzes



plainte pénale a été déposée » (extrait du Temps, juillet 2014)

Plusieurs présentent des houppiers déstructurés par la neige, par les tempêtes ou simplement par leur grand âge. Les seuls à avoir touché leurs troncs, sont les bergers d'antan qui récoltaient la résine, par exemple pour allumer leur feu. Ou pour ses diverses vertus médicinales.

Des mesures dendrochronologiques ont été effectuées : plus de 8 siècles... Sur ces vieux arbres, plusieurs cavités, plaies avec pour certains des *Polyporus sulphureus* et pour d'autres, de très vieux carpophores de couleur jaunâtre en forme de piles d'assiettes d'environ 30 cm de diamètre sur 40-50 centimètres d'épaisseur. Les nombreuses lignes indiquent le nombre d'années !

Le Géant

Il s'appelle Bala 20, pour être le 20^e grand mélèze de l'alpage de Balavaux en comptant depuis le sommet. Autour de lui, ils sont 250 géants, parsemés

dans le pré au-dessus du village d'Isérables en Valais. Bala 20, ainsi baptisé par l'Institut de dendrochronologie de Neuchâtel, est le plus grand mélèze d'Europe, avec 9,10 m de circonférence à hauteur de poitrine humaine. Il aurait entre 850 et 1000 ans et 30 mètres de hauteur. Il a été protégé par une plateforme importante pour éviter le piétinement du bétail et des visiteurs...

Un endroit à découvrir et surtout à protéger ! Longue vie à « nos Ents » .

Pour en savoir plus

En ligne une vidéo de l'aventure :
<https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=Kiy-LhqvE1s&am-p=&feature=youtu.be>

GECAO PRÉSERVER LES PATRIMOINES ARBORÉS

par Corinne Bourgery, en collaboration avec Françoise Dauphin et Christian Riboulet

Un titre justifiant et sous-tendant notre travail au quotidien. Donc normal que nous nous soyons retrouvés à plusieurs de notre groupement pour assister à la belle journée organisée par le CAUE 77, le 3 octobre 2019 sur la thématique « La législation, un outil pour protéger les arbres ». Normal aussi que nous ayons à cœur de partager quelques éléments forts et intéressants avec tous ceux qui ne pouvaient y assister. La thématique ne peut que concerner notre profession dite d'experts puisqu'il s'agit non seulement de savoir prendre en compte la législation existante pour protéger les arbres, mais aussi de participer à faire évoluer une législation, bien souvent insuffisante pour... préserver les arbres !

Tout a été bien rappelé quant aux limites de l'application stricte que nous sommes tenues de prendre en compte, à savoir les articles 671, 672 et 673

du Code Civil régissant les mesures et règles de voisinage. Qui d'entre nous n'a pas été confronté à ce problème puisque le riverain qui demande de couper toute racine ou toute branche dépassant chez lui, entraîne nécessairement une mutilation d'arbres anciens aux houppiers étalés sans contraintes depuis des décennies et se retrouvant en limite de propriété par le biais des successions et/ou des évolutions urbanistiques ? Les jurisprudences en la matière commencent à exister et sont de plus en plus prises en compte. D'autres démarches de labellisation ou de protection grâce à des chartes dument délibérées dans les collectivités, participent depuis des années à protéger des arbres. Encore faut-il que ces démarches existent et de gros espoirs sont portés lors de l'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU et intercommunaux désormais,

PLUi) pour donner de l'ampleur à la notion d'espaces boisés classés. La préservation des arbres remarquables suit son chemin, notamment grâce à l'action d'associations bien connues et reconnues comme A.R.B.R.E.S et de nouveaux exemples (sûrement trop rares encore) commencent à exister pour classer des arbres au titre des Patrimoines Naturels, un peu à l'image des Monuments Historiques (voir également l'application de l'article L350-3 du Code de l'Environnement).

Le très fort développement des constructions et aménagements partout dans le territoire, participe non seulement à l'abattage de nombreux arbres mais aussi à un manque de prises en compte des arbres lors des innombrables chantiers. A ceux qui pensent rentabilité, il est temps de rappeler la notion d'évaluation de la valeur monétaire des arbres. Sans



◀ Quand les conflits de voisinage entraînent des tailles abusives et traumatisantes...

doute choquant de vouloir traduire en euros ce qui n'a pas de prix, puisque le fruit de tant d'années de croissance et capable de services et bienfaits bien plus précieux qu'une poignée de billets...N'empêche, il faut sans doute savoir parler le même langage en apportant des arguments irréfutables. C'est sur de telles bases qu'a été explicitée la finalisation prochaine d'une nouvelle méthode pour cette évaluation de la valeur monétaire des arbres. Pour répondre à une telle préoccupation, le fruit d'une collaboration entre l'association Copalme, le CAUE 77 et Plante & Cité, devrait être prochainement disponible avec VIE (Valeur Intégrale Estimée de l'arbre) et BED Arbre (Barème d'Estimation des Dégâts). Nous aurons l'occasion d'en reparler au sein de notre groupement car ce sera un outil indispensable à faire connaître et demandant souvent un apport de notre profession pour assurer des évaluations aussi objectives que possible.

Toute cette réflexion n'entame sans doute qu'une longue marche pour avoir de plus en plus d'outils de préservation des arbres opposables au tiers... donc demandant des reconnaissances juridiques.

La partie n'est pas gagnée mais l'enjeu en vaut la peine, non ?

Pour en savoir plus

Une synthèse détaillée de l'Arborence est mis à disposition de tous ceux qui le souhaitent par le Caue77 via son site Internet www.arbres-caue77.org

Arboresco

La couverture végétale, la « couette » des continents

Arboresco nous propose un article dont la longueur nous conduit à une présentation en plusieurs épisodes...

Voici l'introduction.

Il est un sujet de première importance qui n'est pas suffisamment traité : la couverture végétale. Elle n'appartient à personne, bénéficie à tous et fait partie de nos Communs¹. Le problème est que ses bienfaits sont difficilement comptabilisables et encore trop souvent ignorés. Cependant, dans notre société capitaliste, on considère normal de se l'approprier et de l'accaparer comme matière première bien qu'elle soit indispensable à tous.

Comment nous concerne-t-elle ? Rappelons le contexte général, l'élémentaire du fonctionnement des écosystèmes au niveau Terre, du local au global, de la mare à l'océan, de la bouse au continent.

Le moteur du climat, c'est le soleil parfois trop chaud ; la régulatrice du climat c'est l'eau² dont 97 % est salée et couvre 71 % de la surface de la Terre ; le vecteur du climat, c'est l'air, le vent qui amène les pluies, déplace les dunes, assèche les champs... enfin la temporisatrice du climat c'est la couverture végétale que l'on mesure par le pourcentage du sol qu'elle recouvre, protège et « fabrique », que l'on évalue par le type et le nombre d'espèces de

plantes qui la composent. Le climat est la résultante de ces quatre éléments en interaction (et³), dont l'un est vivant et ainsi notre seule voie d'action possible en cette période de changement climatique, et cela du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, de Ouagadougou à Hout-si-Plout.

L'animal terrestre, quel qu'il soit, a besoin d'un support pour vivre, ne fusse que pour s'accoupler et/ou y déposer ses œufs et dans ce sens, l'air n'est pas un habitat, contrairement à l'eau⁴.

C'est pourquoi, c'est la couverture végétale qui donne l'épaisseur de la biosphère sur les continents. Ainsi sur les terres émergées, l'épaisseur de la biosphère est de zéro sur le béton, 50 centimètres au-dessus d'un champ de pommes de terre⁵, 30 mètres pour une forêt tempérée, 60 mètres pour une forêt tropicale.

Le Continuum-Sol-Plante-Atmosphère, est un flux d'eau douce qui devrait être perçu comme LE « sixième océan suspendu » qui humidifie l'atmosphère et dont l'élément central est vivant - cette « couverture végétale » qui épouse les reliefs, fabrique les sols⁶ humifères et de l'eau⁷, freine le vent et l'érosion des terres, facilite l'approvisionnement des nappes phréatiques, fait de l'ombre, stocke le CO₂ et rejette l'O₂, respire comme tous les vivants, sert de support et d'aliment, donne fruits et fourrage, est autonome, en grande partie auto-suffisante, capable d'attendre, de

décroître, de se renouveler, de procréer et se dupliquer... belle, colorée, ne fonctionnant « jamais seule⁸ » et totalement pacifique. Elle caractérise les milieux (forestiers, prairiaux ou désertiques - c'est-à-dire dominance de l'arbre, de l'herbe ou de « l'absence ») mais elle ne joue jamais seule et quand elle est absente, on parle de désert (de sable, de pierre ou de glace⁹).

Cette « couette des continents » constitue l'essentiel de la rugosité du paysage qui tempère le climat ! Tempérer, c'est diminuer les fréquences et/ou les valeurs extrêmes, ici pour les paramètres mesurés en météorologie (température, précipitations, pression atmosphérique...), mais aussi ce qu'ils induisent : vitesse du vent, sécheresse, réflexion de la lumière, humidité, rosée, inondation, toits arrachés, sols lessivés ou cuits ou emportés ou brûlés ou stérilisés ou ...

Mais d'où viennent les sols arables, seuls cultivables, ces éponges qui retiennent l'eau ?

« La vaste majorité des terres agricoles utilisées par l'Homme, sous tous les ciels, est d'origine forestière et, plus spécifiquement, issue de la forêt feuillue »¹⁰.

Et voici la couverture végétale qui est la constructrice des milieux terrestres ! Sans elle, ni sols arables, ni mammifères, ni reptiles, ni insectes, ni pollinisation, ni herbivores, ni chants d'oiseaux, ni fleurs, ... comme sur la Lune, des cailloux et de la poussière.

1. Nos Communs : sol, air, eau, flore, faune, paysage, patrimoine et liens sociaux.

2. La chaleur spécifique de l'EAU est de 4.18 J (1 calorie), la chaleur latente de fusion de 335 J (80 cal.) et la chaleur latente d'évaporation est de 2 240 J (536 cal.).

3. "Et" évoque une interaction et l'impossibilité de peser les rôles des divers acteurs lorsque l'action de chacun est sous l'influence de l'autre. Dans la nature les interactions sont permanentes, les additions rares. *L'équation du nénuphar - Les plaisirs de la science*, Albert Jacquard, Calmann-Lévy, Le livre de Poche, 1998.

4. Le cycle de vie complet des organismes pélagiques a lieu dans l'eau, indépendamment de tout support, tandis que dans l'air, bactéries photosynthétiques et algues unicellulaires pourraient y vivre en permanence, mais seraient-elles capables de procréation dans l'air, de rencontre ?

5. En écologie, toutes mesures sont toujours des moyennes annuelles, donc les 50 cm du champ de pommes-de-terre incluent l'épaisseur moyenne du sol « vivant » et de la partie aérienne habitable ! Dans ce cas ci, zéro en hiver pour la partie aérienne. C'est ce qui distingue une plante annuelle d'une plante pérenne. Par contre la surface d'échange et habitable de la couverture végétale est incommensurable que ce soit côtés racines ou tiges et ainsi augmente la surface au sol d'un facteur incommensurable !

6. Sol humifère = éponge qui retient l'eau. *La vaste majorité des sols agricoles, de par le monde, sont d'origine forestière !*, Gilles Lemieux et al., Le rôle des bois raméaux dans la pédogenèse des sols forestiers, Université Laval, Québec, Canada, 1991.

7. Ernst Zürcher, *Les arbres entre visible et invisible, S'étonner, comprendre, agir*. Préface de Francis Hallé, Postface de Bruno Sirven, Actes Sud, 2016.

8. Marc-André Selosse, *Jamais seul. Ces microbes qui construisent les plantes, les animaux et les civilisations*. Postface de Francis Hallé. Actes Sud, 2017.

9. Sur les océans, l'épaisseur de la biosphère est limitée à la couche supérieure où pénètre la lumière permettant la photosynthèse mais le facteur limitant la photosynthèse en pleine mer est le manque de sels minéraux et cela, sur 60 % de la surface de la Terre. C'est ainsi que 75 % de la surface de notre Terre seraient à ranger dans les écosystèmes désertiques en prenant la productivité très faibles des toundras (1,1 gr m.s. / m2 & an) pour définir ces milieux. (voir PBI, 1974)

10. Gilles Lemieux et al, Université Laval, Québec, Canada.

Offre d'emploi

La ville de Poitiers, direction générale espaces publics et cadre de vie, recrute **un(e) élagueur(se) – arboriste grimpeur(se)** (Cadre d'emplois des agents de maîtrise)

Sous la direction du responsable du secteur, l'agent(e) participera activement à l'entretien du patrimoine arboré du service, dans le respect des règles de sécurité, des réglementations en vigueur et des objectifs définis.

L'agent(e) devra respecter les préceptes de la gestion responsable (écologique, économique, sécuritaire et sociale) préconisée et mise en œuvre à Poitiers.

Missions

- Taille douce, élagage, taille architecturée, taille de formation des arbres. Interventions encordées ou avec nacelle.
- Bücheronnage, démontage des arbres
- Travail au sol : nettoyage, broyage
- Entretien et conduire les matériels, véhicules et engins de chantier nécessaires à la mission
- Exécuter les tâches confiées dans le respect des consignes fournies par le responsable de l'équipe, dans le respect des règles de sécurité
- Communication : faire remonter toute information contribuant à optimiser la gestion des arbres (maladies, parasites, inclusions,...) à maintenir la qualité du domaine public, transmettre tous les dysfonctionnements constatés
- Participer activement à la vie du service : proposer des améliorations du travail, des aménagements, participer aux groupes de réflexion
- Respecter les devoirs des fonctionnaires et des travailleurs
- Participer activement aux actions exceptionnelles (tempête, neige, information, plantation...)
- Participer à la formation du personnel
- Participer au suivi du patrimoine arboré (inventaire, diagnostic, suivi des travaux...) sur informatique
- Participer au chargement et au déchargement (grumes, planches...) : s'assurer de la conformité (qualité et quantité).

Particularités du poste

Le lieu d'embauche : terrain de sport de La Madeleine, à Poitiers.

Les horaires habituels sont du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 17 h 00.

L'agent intervient dans le périmètre de Grand Poitiers et aux Bois de Saint-Pierre. Pour les besoins du service, l'agent sera amené à réaliser d'autres tâches dans tous les secteurs géographiques.

Qualifications professionnelles

- Titulaire d'un diplôme de niveau V dans la spécialité de grimpeur/élagueur ou autre en rapport avec l'activité
- CS élagage et soins aux arbres ou équivalent.

Profil

- aptitude au travail en hauteur, port de charges, travail encordé, conduite de véhicules et plate-forme élévatrice de personnel
- calme et concentration au travail
- capacité à prendre des décisions en rapport avec sa sécurité et celle des autres
- bonne capacité d'observation
- habitude du travail en équipe

- connaître et appliquer les règles de sécurité individuelle (port des EPI et utilisation du matériel) et collective (utilisation du matériel et signalisation de chantier)
- disponibilité (intervention d'urgence).

Spécificités liées au poste

- Permis de conduire : VL, EB apprécié
- Attestation de compétence : « secours et assistance au blessé dans l'arbre » et « descente de blessé »
- Autorisation de conduite : spécialité plate-forme élévatrice de type 1B minimum
- Habilitations électriques : oui

Renseignements

Noémie Jolibois, Directrice Espaces verts, au 05 49 41 39 37 ou la Direction Emplois – Compétences au 05 49 30 81 41.

Lettre de motivation, CV, copie des diplômes (arrêté administratif si statutaire) sont à adresser à M. le Maire de la Ville de Poitiers - Hôtel de Ville - 15 Place du Maréchal Leclerc - CS 10569 - 86000 Poitiers



3 bonnes raisons d'adhérer à la SFA

Société française d'arboriculture Chemin du Mas 26780 Châteauneuf-du-Rhône



Appartenir au réseau
des acteurs de la filière
d'arboriculture ornementale



Être informé
de la vie
de la filière



Contribuer
au progrès
de l'arboriculture

Tarifs

Personne morale, organisme, entreprise : 165 €

Personne physique, salarié : 60 €

Étudiant/chômeur : 30 €

(joindre justificatif)

Membre bienfaiteur : 460 € et plus

Montant total de l'adhésion :

Modalités

Règlement par chèque ci-joint à l'ordre de :
Société Française d'Arboriculture

À adresser accompagné du bulletin rempli à :
Société Française d'Arboriculture
Chez Yann JEGA - Trésorier SFA
64, route des Mians
84420 Piolenc

**Adhérez
en ligne
sur
sfa-asso.fr !**

Renseignements

Nom :

Prénom :

Raison sociale :

Profession :

Adresse :

Code postal :

Ville :

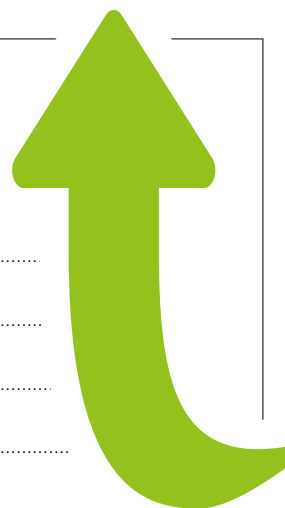
Tél. :

e-mail :

Nom du représentant (pour les personnes morales) :

Collège d'appartenance

La profession sur le plan juridique définit l'appartenance à un collège. Les membres bienfaiteurs peuvent être des personnes morales.



LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS DE LA SFA



LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES DE LA SFA

